



# ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ [www.aglouvain.be](http://www.aglouvain.be)

## **PV de la commission électorale**

19 avril 2017 | 12h30 | Salle du Comité de l'AGL

### **Présent·e·s :**

Pour les représentants étudiants : Olivier Malay, Antoine Grégoire, Quentin Daems

Pour les membres du personnel : Edouard Cuvelier, Geoffrey Willems

Pour le Vice-Recteur aux Affaires Etudiantes : Florence Vanderstichelen

Pour l'administration de la Vie Etudiante : Sabrina Pasinetti

### **Excusé·e·s :**

Pour les représentants étudiants : Jonathan Leysens

**Secrétariat :** Werner Saussez (Permanent AGL)

### **1. Approbations**

L'ordre du jour est approuvé.

Les différents PV soumis à approbation sont approuvés également.

Les 5 propositions de décisions sur des plaintes sont approuvées.

### **2. Plaintes**

Il y a encore quelques décisions à prendre sur la plainte relative à un brûlage d'un tract Phénix et à la dispersion de rumeurs par un candidat (*cf Plainte 190417*). Le président expose les faits, et le résultat des auditions qui ont eu lieu.

Il propose de ne rien retenir concernant le brûlage de tract, mais de reconnaître comme établi les faits de rumeurs. Pour ceux-ci, une sanction est envisagée : il s'agirait soit d'un travail d'intérêt général, à savoir une rencontre avec des politiques pour discuter de la déontologie en politique, soit d'une sanction plus lourde, à savoir la déchéance de ses mandats.

Concernant la première sanction, il faudra veiller à ce que ça se transforme en une « opportunité » de se faire connaître.

**Olivier** souligne que les dégâts humains sont assez importants. Les personnes sont vraiment touchées par les rumeurs propagées. Il pense aussi qu'il a globalement menti à la Commission Electorale et qu'il a manqué gravement au respect de la Charte. Il n'a par ailleurs pas reconnu ses torts. Une sanction plus dure doit être prise.

**Quentin** estime que le problème est l'absence de preuve réelle qu'il soit à l'origine des rumeurs. Par ailleurs, la photo était prise dans un cadre privé et a été propagée par une autre personne.

**Antoine et Florence** précisent qu'il existe, à leur avis et sur base du dossier, un faisceau de présomptions concordant que le candidat est à l'origine des faits reprochés.

**Geoffrey** estime qu'en termes de sanctions, c'est plutôt les rumeurs qui sont dérangeantes.

**Florence** dit que l'on pourrait aussi envisager une double sanction (témoignage à donner aux futurs membres de l'AGL, ...). On pourrait aussi lui demander d'améliorer la charte des élections en proposant des sanctions à certains comportements.

**Geoffrey** estime que les comportements sont très problématiques et demandent une sanction forte. Il partage sa crainte que la seule sanction pédagogique ne se transforme en une opportunité pour le candidat, et loupe son objectif pédagogique.

**Quentin** est d'accord que les faits reprochés sont graves. Il pense aussi que le candidat visé sert de bouc-émissaire pour certaines choses. Et cela a incité à lancer des rumeurs, car d'autres gens se sont un peu acharnés sur lui.

**Olivier** explique que les têtes de liste Géronimo sont aussi assez critiques par rapport à ce qu'il a fait. Le climat des élections n'a malheureusement pas été bon, et Olivier pense que le candidat visé a participé à créer et aggraver ce mauvais climat, avec d'autres, qui n'ont pas été sanctionnés par la liste. Il pense qu'on doit donner une décision plus dure.

**Edouard** trouve que la proposition « pédagogique » est intéressante mais la mise en oeuvre est compliquée. La gravité des faits mérite une sanction assez élevée.

**Antoine** pense qu'on doit le recevoir pour lui indiquer la sanction que nous allons prendre et la lui expliquer.

**Florence** lui suggèrera alors, au cours de cet entretien, de rencontrer certaines personnes par rapport à la déontologie.

**Geoffrey** insiste sur le fait que la Commission doit encadrer le processus, et le mettre en contact avec les personnes en les prévenant qu'il a été sanctionné.

**Olivier** renchérit : il ne faut pas que ça se transforme en pied d'estal politique.

**Sabrina**, au vu des faits et des auditions, trouverait important qu'il y ait une sanction dure à côté de la suggestion d'aller voir des politiques.

**Florence et Olivier** proposent de sortir du personnel politique pur, mais des gens qui connaissent bien : Philippe Van Parijs, Jean Hallet, ...

**Geoffrey** est à l'aise avec cela s'il y a une sanction de déchéance par le côté.

**Antoine** propose d'acter que la décision soit la déchéance de tous les mandats électoraux obtenus lors de l'élection 2017, et qu'il lui soit suggérer de contacter des personnes politiques (ou autres) pour une réflexion pédagogique sur la conception du candidat sur les élections.

La Commission électorale approuve cette décision.
---

### 3. Amélioration des élections

Un document est remis en séance, énumérant une série de points.

**Antoine** défend la mise en place d'un médiateur. Ça fait écho au rôle de police de la Commission.

Créer un système de dialogue avec un médiateur qui serait la première personne de contact. Et la commission serait là pour donner des sanctions plus lourdes.

**Geoffrey et Antoine** se demandent qui pourrait occuper ce rôle ?

**Florence** a deux idées : le facilitateur de l'UCL (Yves Leroy) ou certaines personnes du Service d'Aide sont formées en médiation. Il y a des pistes intéressantes.

**Olivier** précise que cela sera abordé par les étudiants lors d'une réunion à 15h. Un autre ajout, ce serait le lien avec l'AGL. Il y a des envies de réforme mais on ne sait pas trop comment les impulser. Les membres étudiants de la ComElec devraient réfléchir à comment apporter ces réformes.

**Florence** pense que les éléments informatiques devraient plus se baser sur le rapport d'audit.

**Edouard** énumère ses propositions (*voir dans le rapport d'audit*) : commencer le dépouillement plus tôt ; réaliser une session de test ; les porteurs de clé doivent faire le travail (idéalement), par exemple en même temps que la remise des clés ; contrôle des valves par les électeurs ; accentuer le message dans le courriel ; dépouillement est public mais il n'y a pas de public ; l'auditeur pourrait s'entourer de plusieurs personnes.

**Quentin** a pu constater, en passant sur les bureaux de vote, que les gens n'étaient pas au courant des élections soit ils n'avaient pas d'information sur le calendrier. Il pense que l'AGL devrait faire des plus grandes affiches, par exemple.

**Sabrina** explique qu'à Mons, on a qu'un seul bâtiment de cours et tout est vitré. Le dimanche soir avant l'élection, toutes les vitres sont placardées d'affiches de couleurs. Mais elle suppose que à LLN, c'est plus difficile d'être visible.

**Florence** trouve que les bureaux de vote étaient trop petits et trop peu visibles. Il faut recréer les évènements.

**Quentin** est d'accord mais il faut le créer à l'avance pour que chacun puisse déposer sa liste s'il le souhaite, en toute connaissance de cause, sans être nécessairement déjà membre de l'AGL.

**Olivier** rappelle c'est aussi un processus social, c'est rare que quelqu'un se dise tout seul qu'il va se présenter. Il revient sur la proposition de François Lemaitre, d'instaurer des valves propres aux élections.

**Sabrina** note que beaucoup d'énergie est gaspillée dans les querelles.

**Edouard** ne comprend pas trop le point sur rôle de police ?

**Antoine** indique que c'est lié à la médiation, etc.

**Quentin** demande si l'avant dernier point, c'est le problème Almaconda / Geronimo ?

**Antoine** répond que cela vise, entre autres, cette situation : il est rapporté, souvent, qu'il existe une pression sociale sur les sites pour que les étudiants se présentent dans les listes majoritaires sur le site.

**Olivier** estime que ça existe aussi un peu dans les cercles.

**Sabrina** trouve que ce n'est pas facile à mettre en oeuvre.

**Antoine** demande si pour le Conseil de Faculté Espo, est-ce qu'on a une répartition Mons – LLN ?

**Sabrina** explique que non, et ça n'existe pas vraiment. On ne sait alors pas demander aux étudiants de s'investir. Par contre, en LSM, il y a une cooptation qui va se faire. On ne savait pas si les étudiants LLN devaient être d'accord... Donc il faudrait savoir si il faut préciser la procédure de cooptation.

**Geoffrey** sera absent l'année prochaine : début août jusqu'au 31 janvier. Par contre, je serai partant pour poursuivre à mon retour. La suppléante, c'est Geneviève Schamps, et je ne suis pas sûr qu'elle ait le temps. Donc je pense à changer cela.

**Florence** rappelle que dès que le Comité AGL sera formé, il sera nécessaire de réfléchir à la personne.

**Antoine** revient rapidement sur la CGEI et il trouve que cela s'est bien passé. Pour les dépenses, il faut aussi bien préciser que les dépenses électorales doivent être rendues dans les délais.

**Florence** demande si on maintient les scrutins avant Pâques ?

**Sabrina** pense que c'est important pour la transition.

**Olivier** est plutôt favorable à avant Pâques, mais c'est bien de reposer la question. Réflexion intéressante.

**Quentin** trouve un avantage à organiser les élections après Pâques : l'AGL a plus de temps sur les dossiers.

**Edouard** revient enfin sur le problème dans les résultats validés. Recours qui ont permis de vérifier les erreurs. On est content que ça ait eu lieu. Il faut dire aux listes de vérifier. Le soir où on annonce les résultats, dire aux listes qu'elles peuvent/doivent vérifier les résultats.

#### **4. Divers**

L'ensemble des membres de la Commission Electorale est remercié par le Président. Et tout le monde s'applaudit.